

INC

INSTITUT NATIONAL
DE LA CONSOMMATION

Facebook Live mardi 25 mars 2025

ÉPARGNE SALARIALE : MODE D'EMPLOI



PAULINE STRAGIER

AUTORITÉ DES MARCHÉS
FINANCIERS (AMF)



LAURENCE OLLIVIER

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION
60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS

POSEZ VOS QUESTIONS
RENDEZ-VOUS MARDI 25 MARS À 18H



Plus de 11 millions de salariés bénéficient de l'épargne salariale : comment en profiter pleinement ? Quels sont les différents dispositifs ? Sur quels fonds investir ? Dans quelles situations demander un débloqué anticipé ?

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF), l'INC/60 Millions de consommateurs, vous proposent de faire le point lors d'un Facebook Live mardi 25 mars à 18h.

Inscrivez-vous

Actualités



IBAN et RIB : quelles sont les fraudes ?

Les escrocs débordent d'imagination pour inventer de nouvelles fraudes ou arnaques. Quels sont les risques si mon RIB ou mon IBAN tombe entre de mauvaises mains ?

[Lire l'article](#)



Jours ouvrables, chômés, fériés : comment les identifier ?

Faire des réserves lors d'une livraison, exercer un droit de rétractation en cas d'achat sur Internet ... Ces textes font souvent référence aux jours ouvrables, jours chômés, jours fériés, jours calendaires et jours francs.

[Lire la question-réponse](#)



Nutri-Score : nouvelles règles, nouvelles notes

Les boissons lactées, végétales et sucrées, sont désormais incluses dans la catégorie des boissons. Des notes en baisse !

[Voir la vidéo](#)



Origin'Info, un nouveau logo pour vous informer de l'origine des produits alimentaires

Apparu depuis quelques mois sur certains emballages de produits alimentaires transformés, il a pour but de vous indiquer l'origine des matières premières agricoles utilisées dans les produits alimentaires transformés.

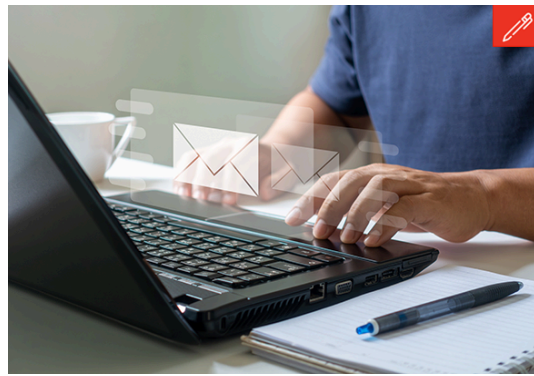
[Voir la vidéo](#)



Acheter certains produits en Belgique : attention à la réglementation !

Quels sont les produits autorisés et ceux dont les quantités sont limitées ? On vous explique tout dans cette vidéo.

[Voir la vidéo](#)



Règlement en ligne des litiges de consommation

La plateforme européenne dédiée au règlement en ligne des litiges va disparaître en juillet 2025, mais des alternatives subsistent.

[Lire le communiqué de presse du CEC France](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut National de la Consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)